



**20211018-19**

**Délibération du Conseil d'administration de l'établissement public  
Paris Musées**

**Séance du 18 octobre 2021**

**Objet : Contrat de concession pour l'exploitation d'un restaurant au musée Bourdelle**

Le Conseil d'administration de l'établissement public Paris Musées,

Vu les dispositions du Code de la commande publique et notamment ses articles L. 3120-1 à L. 3126-3 et R. 3121-1 à R. 3126-14 ;

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2012 SG 153 / DAC 506 en date des 19 et 20 juin 2012 portant création de l'établissement public Paris Musées ;

Vu les statuts de l'établissement public Paris Musées.

**Délibère :**

Article 1 : La Présidente du Conseil d'administration de Paris Musées est autorisée à signer le contrat de concession de service, dont le texte est annexé à la présente délibération, liant l'établissement public Paris Musées à la société Isana, relative à l'exploitation d'un restaurant au sein du musée Bourdelle.

Par délégation, la Directrice générale

Anne-Sophie de Gasquet